

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1999)
Heft: 124

Artikel: Rigueur budgétaire et concurrence
Autor: Psachin, Olivia / Couchepin, Pascal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rigueur budgétaire et concurrence

Expo 01, croisade contre la dérive populiste blochérienne, multiples voyages à l'étranger, Pascal Couchepin, ministre de l'économie suisse apparaît de plus en plus comme l'homme-orchestre du Conseil fédéral. À quelques jours des élections fédérales, il définit pour le *Messageur Suisse* les priorités économiques de la Confédération et face aux négociations au sein de l'OMC et à l'Europe.

Propos recueillis par Olivia Psachin

Le Messageur Suisse : Le nouveau rapport du World Economic Forum Fondation sur la compétitivité met la Suisse en 6^e position des pays les plus performants. L'OCDE table sur une perspective de croissance de son Produit intérieur brut de 1,2 % pour l'an 2000, mais critique les disparités fiscales entre les cantons. Vous avez présenté avant la pause de l'été les lignes directrices pour la politique économique de la Suisse : poursuite de la libéralisation, baisse des impôts, amélioration de l'application de la loi sur les cartels, allègement des charges administratives... Allez-vous tenir compte des remarques de l'OCDE dans la mise en œuvre de cette politique ?

Pascal Couchepin : Bien entendu, nous lisons toutes les remarques de l'OCDE. Le rapport du World Economic Forum ainsi que celui de l'OCDE mettent la Suisse en bonne position. Ils considèrent que la politique menée est globalement efficace et devrait permettre une amélioration de notre croissance économique encore faible. Les fondements politiques et nos décisions fondamentales sont considérés par tout le monde comme bons. L'objectif prioritaire du Conseil fédéral est le rétablissement de l'équilibre budgétaire : au niveau des communes l'amélioration est nette, avec même un sur-

plus. Par contre, au niveau des cantons, l'effort doit être poursuivi.

MS : L'endettement des collectivités publiques suisses serait équivalent à 30 000 francs suisses par habitant ?

PC : L'endettement représente un peu plus d'un tiers du PNB. Nous respectons donc largement les critères établis par le traité de Maastricht pour établir la monnaie unique européenne. Notre priorité est le rétablissement de l'équilibre des finances fédérales. C'est possible. Nous voulons aussi améliorer le système fiscal des entreprises en le modifiant pour le rendre à nouveau compétitif. Quant aux disparités fiscales cantonales, c'est l'éternel problème politique suisse. On vise une harmonisation formelle pour avoir une même définition des impôts et des types d'impôts dans les différents cantons. Mais nous refusons l'harmonisation matérielle, c'est-à-dire des taux d'impôts. L'harmonisation matérielle poserait des problèmes considérables, dont celui de la disparition de la compétition fiscale entre cantons, qui n'est pas souhaitable. Aujourd'hui tout le monde est favorable à la compétition et la concurrence. La compétition fiscale doit demeurer aussi bien entre les États qu'entre les cantons suisses, mais en étant loyale et accompagnée

d'un effort à l'égard des plus faibles. En Suisse, les cantons périphériques, qui n'ont pas la même puissance économique que les cantons centraux, doivent bénéficier de la péréquation financière. Concernant le deuxième privilège fiscal régulièrement cité, celui lié à l'épargne du deuxième pilier et d'autres institutions - les assurances à prime unique -, les propositions de l'OCDE entrent en conflit avec d'autres objectifs qui sont à nos yeux très importants : le maintien d'une haute capacité d'épargne. La Suisse a un très bon niveau d'épargne et de prévoyance individuelle. Ce serait une erreur de supprimer ces avantages.

MS : Une grande fusion vient d'avoir lieu dont un des protagonistes est une société suisse (la fusion d'Algroup, de Pétichney et d'Alcan). Dans le même temps, les banques cantonales fusionnent et le marché de l'électricité s'ouvre à la concurrence. Ces mouvements vont apparemment dans le sens souhaité par votre politique.

PC : En matière de fusions, la Suisse a toujours eu une politique très libérale. L'Etat ne s'en mêle ni de près ni de loin. On me reproche d'être impuissant en la matière, mais j'en bénis le ciel parce que si j'avais compétence ou si j'étais averti quinze jours à l'avance, je devrais avoir un avis sur chaque fusion.

On pourrait souhaiter que le regroupement accéléré des banques cantonales aille un peu plus vite. Mais ceci aussi relève de l'économie privée. Par contre, l'ouverture du marché de l'électricité relève directement de l'activité étatique. Nous avons proposé au Conseil fédéral une ouverture dite rapide, à six ans. C'est à mon avis un rythme minimum et il est dommage que le Parlement ait retardé la discussion sur le sujet. Cela dit, toute libéralisation du marché est toujours un avantage, à moyen terme, pour les consommateurs et, par conséquent, pour l'éco- ▶

Interview

► nomie. La comparaison avec l'ouverture des marchés en Europe nous est systématiquement opposée. Mais l'Europe, notamment la France, ne se précipite pas pour l'ouverture du marché de cette énergie. Indépendamment de toute comparaison, la Suisse doit ouvrir ses marchés. Si cela ne se fait pas par la loi, je crains que cela ne se fasse par la Commission de la concurrence. Une décision de cette Commission, dans ce domaine précis, risquerait d'avoir un effet plutôt chaotique. Il faut donc maintenir le cap de la libéralisation dans un pays qui est déjà l'un des plus libéralisés qui soit.

MS : Les derniers chiffres du chômage, 2,5 % sont contestés, les syndicats Chimie et Machine demandent des augmentations de salaires de 3 à 5 %, les milieux économiques semblent craindre l'apparition, comme aux États-Unis, de tensions, d'une certaine « surchauffe » et d'une baisse de la compétitivité des entreprises. Quel est le « mot à dire » du Conseil fédéral dans ce débat ?

PC : Un Etat se doit de justifier une hausse des salaires par des gains en productivité. Je salue les négociations entre l'industrie et les syndicats et je souhaite qu'elles se concluent positivement par un partage des gains de productivité. Mais encore une fois, en Suisse, l'Etat ne se mêle pas des négociations salariales. Chaque branche de l'économie doit être capable de sentir ce qu'il est possible de faire, en fonction de l'augmentation de la productivité. Quant au niveau de chômage, des gens déçus de voir le niveau de chômage baisser disent que le taux de chômage ne correspond pas à la réalité. Nous le savons. Ce taux reflète une partie de la réalité. Mais il est indéniable que la tendance est à la baisse, une baisse permettant d'approcher lentement du taux de chômage minimum incompressible. Et nous avons la chance d'avoir un chômage des jeunes quasi inexistant.

MS : Vous avez effectué un voyage aux États-Unis où l'image de la Suis-

se ne semble pas très bonne. 7,2 millions de francs suisses ont été alloués au Conseil fédéral pour améliorer cette image. D'autre part, une Commission commerciale bilatérale Suisse-États-Unis a été mise en place pour approfondir et accélérer la mise en œuvre des certificats de conformité pour les produits pharmaceutiques. Quel est l'intérêt d'un tel partenariat pour les États-Unis ?



Pascal Couchepin

PC : L'important est de savoir quelle est l'image de la Suisse dans les milieux de décision américains. Aux États-Unis, l'industrie suisse emploie plus de 200 000 personnes et pointe au septième rang des investisseurs étrangers. En sens inverse, les États-Unis sont le premier investisseur en Suisse. Nos relations commerciales avec les États-Unis croissent plus rapidement qu'avec aucun autre partenaire économique, il est donc prioritaire pour nous d'avoir de bonnes relations avec ce pays. Nous avons décidé de créer un « Joint Comity » avec des niveaux techniques et politiques. Nous sommes un partenaire économique important pour les États-Unis, d'autant plus que nous avons souvent la même vision des choses en matière de politique commerciale multilatérale. En ce qui

concerne l'accord de reconnaissance mutuelle de certificats, l'intérêt des États-Unis est que s'il n'y a pas d'accord, nous allons soumettre les produits pharmaceutiques américains au visa des organes de contrôle suisses, ce qui entraînera des retards et difficultés supplémentaires pour la commercialisation. À l'inverse, nous avons un problème aux États-Unis avec le contrôle de la Food and Drug Administration. Les deux parties ont donc intérêt à une reconnaissance mutuelle des contrôles faits par nos instances respectives.

MS : Vous avez effectué un voyage au Brésil, quelle est l'action de la Suisse dans ce pays ? À quoi servent les « Swiss Organizations for Facilitating Investment » ?

PC : Depuis plus de vingt ans, la Suisse poursuit une politique de remise de dettes à des pays hautement endettés. Cette remise s'élève à un milliard de francs suisses. Dans un certain nombre de cas une partie de la dette remise a été réinvestie sur place grâce à la création des SOFI, organismes créés par la Suisse et gérés pour moitié par le pays concerné et pour moitié par la Suisse, dans le but de faciliter la création de petites et moyennes entreprises locales. Plusieurs pays d'Afrique bénéficient de ce type d'aide. Ce système marche très bien dans certains pays et dans d'autres un peu moins bien. La Suisse a aussi procédé durant ces dernières années à des rachats assez importants de dettes commerciales de pays du tiers-monde. Ce que les grandes puissances font aujourd'hui, nous le faisons depuis plus de vingt ans.

MS : À l'OMC, un nouveau round de négociation va s'ouvrir. Le Conseil fédéral est favorable à un agenda large permettant des concessions croisées. Les États-Unis préféreraient des négociations sectorielles. Quel sera la place de la Suisse dans la bataille, notamment sur le dossier agricole ?

PC : À l'OMC, tout se passe par

consensus. Par conséquent les positions de départ vont évoluer. Je crois sentir du côté américain une ouverture pour une approche plus large. En ce qui concerne les produits agricoles, nous avons réussi à imposer, avec d'autres pays européens, le principe de la « multifonctionnalité » de l'agriculture, l'idée selon laquelle l'agriculture n'a pas uniquement une utilité économique mais a aussi à voir avec l'aménagement du territoire, l'environnement et d'autres valeurs. Nous sommes donc d'accord pour négocier sur l'agriculture, mais dans un cadre plus large, pour qu'il y ait un vrai échange. Il est certain qu'il n'y aura pas de nouveau « round » sans un effort en matière agricole. La multifonctionnalité, les paiements directs permettront entre autres de compenser les sacrifices faits par l'agriculture suisse.

MS : Les discussions sur la dette russe ont été reportées à septembre par le Club de Londres. Pensez-vous que la crise politique et économique que traverse la Russie puisse avoir des répercussions sur les échanges avec la Suisse ?

PC : La Russie, du point de vue économique, n'a pas un poids significatif : elle a pratiquement le même chiffre de PNB que la Suisse, mais une part du commerce international bien moindre. Du point de vue de l'équilibre économique international, l'impact de la crise russe n'a que peu de poids. Par contre, elle a un rôle politique important. Si la Russie est déstabilisée politiquement, cela se traduira immédiatement dans l'économie. Il faut donc trouver des solutions. Je suis quand même surpris, positivement, de la stabilité de ce pays, dans l'instabilité.

MS : Vous avez signé en juin à Luxembourg en compagnie de M. Joseph Deiss les sept accords bilatéraux Suisse-Union européenne. La circulation des personnes physiques est régie par un accord mixte. Ce dernier, étant donné sa mixité, porte obligation pour les Parlements des Etats membres de ratifier les accords. Quels pays pourraient selon vous rechigner à ratifier l'Accord ? De plus, le Parlement européen, renforcé de nouveaux pou-

voirs, ne risque-t-il pas de s'opposer à certaines parties de ces accords ?

PC : Je ne crois pas que le Parlement européen fasse obstacle à ces accords. Certains pays seront peut-être moins rapides à ratifier que d'autres. Mais je ne pense pas qu'après acceptation par leurs représentants au niveau des ministres des Etats membres, les Parlements nationaux des Quinze présentent des obstacles de fond. Je ne vois pas de problème majeur possible. Ces accords bilatéraux sont essentiels pour un bon climat politique, ils sont une bonne base relationnelle entre la Suisse et l'Union européenne. Ceux qui contestent ces accords, critiquent en fait les mesures d'accompagnement, de mise en œuvre.

MS : Lors de cette signature à Luxembourg, le Conseil fédéral a réaffirmé que son but était l'adhésion de la Suisse à l'Union. Or, la Commission a répondu qu'il n'y aura plus de round de négociation. Qu'en pensez-vous ?

PC : En politique il ne faut jamais dire « toujours » ou « jamais ». En principe, l'Union européenne n'envisage pas de nouveau tour de négociation, mais, rien ne dit que dans un certain temps des intérêts communs ne nous mèneront pas à un nouveau panier de négociations. Nous avons toujours maintenu l'objectif stratégique de l'adhésion, mais ouvrir ce débat serait actuellement totalement prématuré.

MS : Le Commissaire européen en charge de l'harmonisation fiscale a récemment déclaré devant l'Assemblée générale annuelle des banques étrangères en Suisse, que si la Suisse restait en marge du mouvement d'harmonisation engagée en Europe, elle deviendrait un refuge très attractif et donnerait une mauvaise image d'elle-même. Cette non-participation suisse pourrait même rendre difficile de nouveaux accords sectoriels. Moyen de pression ou simple rhétorique ?

PC : Négocier, c'est utiliser tous les arguments. Jamais nous n'impose-

rons à l'Union européenne de négocier sur un point tout en refusant la discussion sur un autre. Je ne vois pas non plus l'Union européenne exiger de nous des concessions unilatérales que nous ne pourrions pas donner. Le secret bancaire a été plusieurs fois mis en cause : il n'est pas un moyen de protéger les capitaux en fuite, mais l'expression d'une certaine culture de la liberté individuelle donnant le droit à bénéficier d'une certaine discrétion en matière de patrimoine.

MS : Un des accords porte sur le transport aérien. Il devrait permettre aux compagnies suisses de ne plus souffrir de « l'extraterritorialité européenne ». Or Swissair a perdu son partenaire américain au bénéfice d'Air France. Les accords de partenariat ne semblent pas tenir compte de l'accord bilatéral...

PC : Les accords bilatéraux apportent un avantage considérable aux compagnies de transport aérien. Swissair doit trouver des accords de partenariat pour le système de réservation à l'échelle mondiale. Pour ma part, je trouve très fort la manière dont cette société a su développer des créneaux particuliers qui sont autant de niches d'activité importantes. Elle est parmi les premières sociétés de fourniture d'alimentation pour l'aviation avec un chiffre d'affaires en milliards. Elle est aussi l'une des premières compagnies mondiales pour le traitement des bagages dans les aéroports, et elle est également très bien placée dans le secteur de l'entretien des avions.

MS : Parmi les sept accords, lequel revêt une importance particulière pour la Suisse ?

PC : Celui sur les produits agricoles : nous représentons 1 % du marché fromager européen, mais ce 1 % de part du marché fromager des Quinze représente 25 % de la production laitière suisse. L'ouverture de ce marché à la Suisse est une chance formidable. Quelques parts de marché en plus représenteraient pour la Suisse un effet de levier essentiel pour notre agriculture, une branche de l'activité économique qui en a bien besoin. 